

Sexe et droit

vendredi 9 octobre 2015 – PJJ, Bordeaux, amphi Duguit

Si Sexe renvoie à diverses notions (anatomie, genre ou sexualité de manière plus générale), *Droit* revêt lui aussi des dimensions multiples désignant tant les dispositions juridiques qui régissent les relations des individus au sein d'une société que la faculté reconnue à une personne de jouir d'une chose ou d'accomplir une action. Le sexe est encadré par de nombreuses règles juridiques, légales, réglementaires ou jurisprudentielles.

La réflexion portera, lors de cette journée, sur le sexe au sens de sexualité. Comment le droit peut-il réglementer et donc « normer » une sexualité complexe, plurielle, évolutive ? Jusqu'où le doit-il ? Comment déterminer ici les frontières des libertés individuelles ?

Par ailleurs, à côté de ce « droit du sexe » entendu comme réglementation, se pose la délicate question d'un « droit au sexe » qui concernerait tous les sujets pour lesquels l'accès à la sexualité est entravé, que ce soit en raison d'une privation de liberté (hospitalisation sans consentement, incarcération) ou d'un déficit d'autonomie (handicap ou minorité).

Dans un contexte social en évolution constante, au carrefour de considérations juridiques, éthiques, sociales et médicales, le colloque se propose d'interroger les relations entre sexe et droit, au moyen d'approches philosophiques, juridiques, sociales et médicales et de débattre de ces questions de manière pluridisciplinaire.

Inscription obligatoire
exclusivement par courriel
cerfap@u-bordeaux.fr
avant le 2 octobre 2015

Accès gratuit pour les étudiants

Colloque inscrit dans le cycle des **conférences CRIAVS du Grand Sud**
Journée validée au titre de la formation professionnelle permanente
6 heures / 90 €
attestation de suivi de formation et facture, sur demande
chèque à l'ordre de l'agent comptable de l'université de Bordeaux
à expédier : Université de Bordeaux, CERFAP, Avenue Léon Duguit,
CS 50057, 33608 Pessac cedex

Colloque organisé par le CERFAP et ERIOS-CRIAVS Aquitaine
dans le cadre de la convention avec la région Aquitaine *Personnes vulnérables et santé* (n° 20121406008)

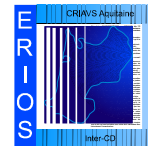
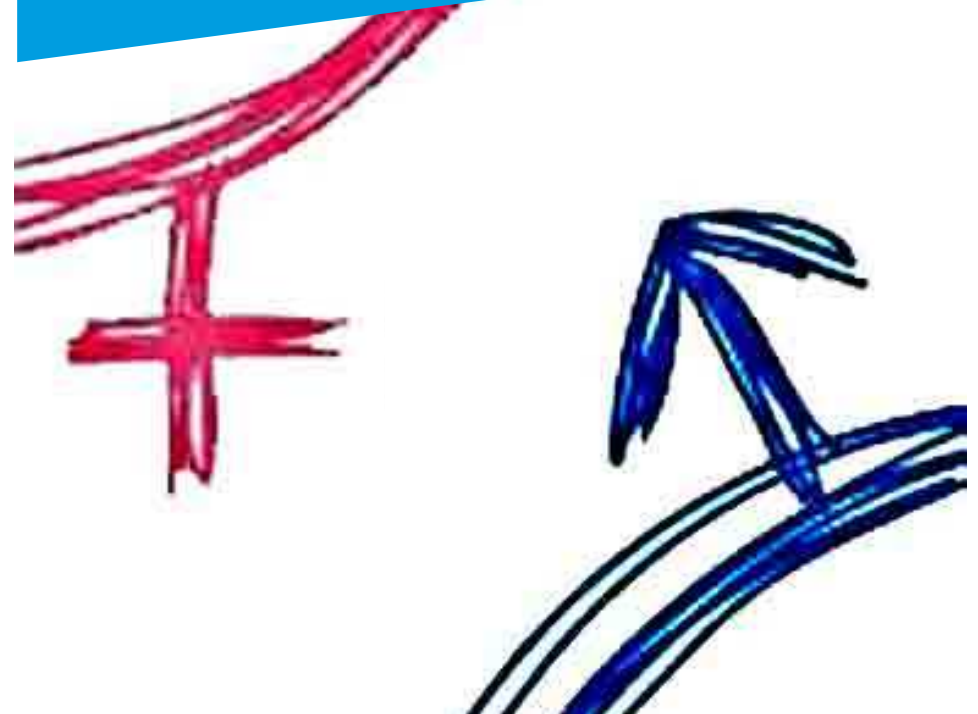


Université de Bordeaux, direction de la communication, CERFAP – Juin 2014

Sexe et droit

9 octobre 2015 > 9h-17h

Pôle juridique et judiciaire, 35 place Pey-Berland, Bordeaux
amphithéâtre Léon Duguit



CERFAP
Centre européen d'études
et de recherches en droit
de la famille et des personnes

université
de BORDEAUX

Matinée

9h Introduction

Adeline Gouttenoire, professeur à la faculté de droit et science politique de l'université de Bordeaux, directrice du Centre européen d'études et de recherches en droit de la famille et des personnes CERFAP, et **Florent Cochez**, psychiatre, ERIOS, Centre de ressources pour les intervenants auprès des auteurs de violences sexuelles CRIAVS Aquitaine, Hôpital Charles Perrens

La liberté sexuelle

Sous la présidence d'Anne-Hélène Montcany, psychiatre, CRIAVS Midi-Pyrénées et Service médico-psychologique régional SMPR Muret, Hôpital Gérard Marchant, Toulouse

La consécration et la protection de la liberté sexuelle

9h15 Reconsidérer les corps et les plaisirs

Brigitte Esteve-Bellebeau, philosophe, chargée de cours à la faculté de médecine de l'université de Bordeaux

9h45 Les manifestations de la liberté sexuelle : exemple du sadomasochisme

Aude Rouyère, professeur à la faculté de droit et science politique de l'université de Bordeaux, directrice du Centre d'étude et de recherche sur le droit administratif et la réforme de l'Etat CERDARE

10h15 La protection de la liberté sexuelle : l'exemple de la personne placée en institution psychiatrique

David Katz, conseiller à la cour administrative d'appel de Bordeaux, maître de conférence associé à la faculté de droit et science politique de l'université de Bordeaux, et **Pierre Lamothe**, expert psychiatre près la Cour de cassation, SMPR Lyon-Corbas, centre hospitalier Le Vinatier

11h Pause

Le consentement, condition de la liberté sexuelle

11h15 La répression des comportements de harcèlement sexuel

Claire Saas, maître de conférences à la faculté de droit et de science politique de l'université de Nantes

11h45 La répression des relations sexuelles non consenties

Marie-Cécile Guérin, maître de conférences à la faculté de droit et science politique de l'université de Bordeaux, Institut de sciences criminelles et de la justice ISCJ

12h15 Les relations sexuelles tarifées

Arnaud Alessandrin, docteur en sociologie de l'université de Bordeaux

12h45 Débats avec la salle

13h Déjeuner libre

Après-midi

Le droit à la sexualité

Sous la présidence de Jean Hauser, professeur émérite de la faculté de droit et science politique de l'université de Bordeaux, CERFAP

14h30 La sexualité en prison

Lydie Besombes, doctorante au département des sciences humaines et sociales de l'université de Bordeaux, CERFAP, et **Jean-Philippe Cano**, psychiatre, ERIOS, CRIAVS Aquitaine, hôpital Charles Perrens

15h15 La sexualité des personnes handicapées

Aurélié Combeau, psychologue, groupement pour l'insertion des personnes handicapées physiques GIHP, Bordeaux

15h45 La sexualité des personnes mineures

Adeline Gouttenoire, professeur à la faculté de droit et science politique de l'université de Bordeaux, directrice du CERFAP et de l'Institut des mineurs, et **Laetitia Farthouat**, médecin, centre de planification familiale

16h15 Débat avec la salle

17h Clôture